Quelle complexité pour le mot de passe ?

Votre mot de passe doit respecter les exigences minimales imposées pour le compte HE-Arc et pour le compte HES-SO
Ces exigences sont :

- Minimum 12 caractères
- Le mot de passe doit contenir 3 des 4 catégories suivantes :
 - Votre mot de passe doit comporter au moins 1 Lettre majuscule latine (de A à Z)
 - Votre mot de passe doit comporter au moins 1 Lettre minuscule latine (de a à z)
 - Votre mot de passe doit comporter au moins 1 Chiffre en base 10 (de 0 à 9)
 - Votre mot de passe doit comporter au moins 1 Caractère non-alphanumérique tel que : point d'exclamation (!), signe dollar ($) ou signe dièse (#)
- De plus, votre mot de passe ne doit pas :
 - Contenir une partie de votre nom ou prénom
 - Avoir plus de 128 caractères

HE-Arc : Votre mot de passe doit être changé au moins tous les 12 mois. Un rappel vous sera envoyé sur votre adresse e-mail de la HE-Arc

HES-SO : Votre mot de passe doit être changé au moins tous les 13 mois. Un rappel vous sera envoyé sur votre adresse e-mail de la HE-Arc

Conseils pour une bonne pratique d'utilisation des mots de passe :

- Utilisez un mot de passe différent pour chaque accès et en particulier pour les accès les plus sensibles: professionnel, e-banking, code PIN des cartes de paiement, ...
- N'utilisez en aucun cas votre mot de passe professionnel (HE-Arc /

HES-SO) pour des sites web destinés aux jeux et à la vente
- N’utilisez pas des mots présents dans les dictionnaires (peu importe la langue)
- N’utilisez pas un mot de passe ayant un lien avec soi (noms, dates de naissances, animal familier, ...)
- Ne divulguez jamais votre mot de passe, même si vous deviez recevoir un courriel paraissant officiel. Le service informatique de la Haute Ecole Arc, les banques, la Poste, ... ne demandent jamais de mot de passe oralement ou par courrier
- Changer de mot de passe en cas de doute sur sa compromission
- Fermer ou verrouiller la session une fois que vous n’utilisez plus l’ordinateur et dans tous les cas avant de quitter la pièce (ou l’éteindre si vous ne l’utilisez plus du tout)
- N’utilisez pas la possibilité qu’offre le navigateur d’enregistrer votre mot de passe pour en éviter la saisie lors d’un prochain accès
- Ne stockez pas les mots de passe dans un fichier ou par écrit dans un lieu proche de l’ordinateur (post-it collé sur l’écran)
- Nous vous recommandons d’utiliser un gestionnaire de mot de passe. Consultez l’article *"Comment utiliser un gestionnaire de mots de passe ?*" de notre FAQ.

Méthode d’élaboration d’un mot de passe

Il existe plusieurs méthodes pour l’élaboration d’un mot de passe. Nous vous présentons ci-dessous l’une d’elles :

La méthode des premières lettres

Cette méthode consiste à utiliser les premières lettres d’une phrase choisie par vos soins (si possible n’utilisez pas de phrases connues comme un proverbe, paroles de chanson, poème,…).

Exemple : « Un abricot cueilli à maturité offre une saveur délicate » donnera par exemple : « uacamousd ».

Il faut ensuite augmenter la solidité de ce mot de passe en ajoutant des majuscules à certains mots, par exemple:« uAcaMouSD ».
Des caractères spéciaux et des chiffres augmenteront encore la solidité du mot de passe, par exemple: « *1AcaMo1SD% ». Il y a un caractère spécial au début et à la fin du mot de passe et le « un » et « une » sont chacun remplacés par un 1. De nombreuses variantes sont bien sûr possibles.

Le service informatique de la Haute Ecole Arc, les banques, la Poste, ... ne demandent jamais de mot de passe oralement ou par courrier !

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=46